

Rédacteur	N. Marcoz	Version 0.1 Date 07.2022
Vérificateurs	C. Trautz, Groupe cliniciens, ICUS médecine, ICUS chirurgie, ICUS CTR, ICUS urgences, ICUS secteur mère-enfants, ICUS Dialyse, ICUS EMS, ICUS cardiologie interventionnelle, ICUS Clinique de Morges, ICUS CCA	
Approbateurs	N. Schaad, V. Klein, L. Urbano, A. Garcia, R. Dreher, S. Rouiller, A. Sedda, F. Irigaray, R. Bullani	

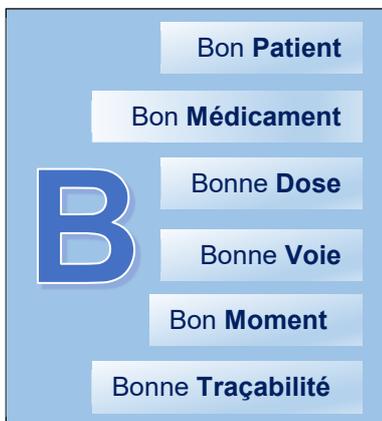
Procédure institutionnelle de double contrôle (DC) des médicaments à haut-risque chez l'adulte

1 LE DOUBLE CONTRÔLE

1.1 Pourquoi ?

Le double contrôle est un des moyens de réduire les risques d'erreur de préparation et d'administration des médicaments et représente une barrière pour augmenter la sécurité des patients. Cet outil reste une barrière humaine. Pour être **efficace** et **fiable** le DC doit être fait selon des modalités précises et standardisées, définies notamment dans ce document. [1]

1.2 Qu'est-ce ?



C'est un processus de contrôle effectué par **2 professionnels** de manière **indépendante**. Lors de la préparation et/ou de l'administration d'un médicament, ils réalisent une **comparaison de la prescription médicale (PM)** et le **médicament préparé** selon la **règle des 6B**, puis confrontent leurs résultats.

Un contrôle est « **indépendant** » lorsque la 2^{ème} personne ne se laisse pas influencer par la 1^{ère} personne qui a déjà calculé ou préparé. Elle part de la PM et vérifie indépendamment toutes les étapes afin d'éviter un biais de confirmation [1].

1.3 Qui peut faire le DC ?

Les professionnels ci-dessous sont autorisés à faire le DC :

- Infirmier/ère
- Sage-femme
- Médecin
- Pharmacien
- Assistante en pharmacie d'unité de soins (APUS) formées (sauf pour contrôle de débit)
- Assistant/e en Santé et Soins Communautaires (ASSC) selon leur champ de compétences
- Auxiliaires de Santé Croix Rouge (ASCR) en EMS formées et selon la délégation attribuée

1.4 Quels services sont concernés ?

Cette procédure est **applicable** dans les services suivants :

- Médecine
- Chirurgie (y.c Centre de chirurgie ambulatoire et Clinique de Morges)
- Urgences
- CTR
- Maternité
- Oncologie
- Dialyse
- EMS
- Soins Palliatifs
- Cardiologie interventionnelle

Rédacteur	N. Marcoz	Version 0.1 Date 07.2022
Vérificateurs	C. Trautz, Groupe cliniciens, ICUS médecine, ICUS chirurgie, ICUS CTR, ICUS urgences, ICUS secteur mère-enfants, ICUS Dialyse, ICUS EMS, ICUS cardiologie interventionnelle, ICUS Clinique de Morges, ICUS CCA	
Approbateurs	N. Schaad, V. Klein, L. Urbano, A. Garcia, R. Dreher, S. Rouiller, A. Sedda, F. Irigaray, R. Bullani	

Procédure institutionnelle de Double-contrôle des médicaments à haut-risque chez l'adulte

Les services suivant sont **exclus** :

- Pédiatrie (procédure particulière)
- Bloc opératoire Anesthésie (Salle de Réveil) (modalités à définir plus tard)
- Soins intensifs

1.5 Quels médicaments sont concernés ?

a) Les **médicaments à haut-risque** de la liste ci-dessous :

Table n°1 : Médicaments à haut-risque pour lesquels le DC est obligatoire

	Médicaments pour lesquels le DC est obligatoire	Voie d'administration
	Insuline	sc, iv
	Héparine	iv
	Lasix	iv continu
	Médicaments oncologiques (ex : Zytiga®, Jakavi®, ...)	po, sc
	Méthotrexate	po, sc
	Stupéfiants	iv, sc, po
	Dormicum	iv ou sc continu

b) Tous les médicaments définis dans une **note de service** ou une procédure spécifique à un service

Pour rappel :

- Tous les médicaments à **haut risque** administrés sous **forme i.v** : le réglage du débit est à contrôler à 2 au lit du patient.
- Tous les médicaments préparés par un **étudiant infirmier** ou un **apprenti ASSC** doivent faire l'objet d'un double-contrôle à 2 infirmiers/ères diplômés(ées).
- Effectuer un double contrôle **en cas de doute** ou d'utilisation d'un **médicament non habituel même si celui-ci ne fait pas partie de cette liste**, tant pour la préparation que pour la manipulation de l'appareil. [2]

1.6 Comment faire le DC ?

Au préalable, le 1^{er} professionnel s'assure que la prescription médicale soit complète et lisible.

Si la PM est incomplète ou peu claire, ou en cas de doute, il contacte le prescripteur pour faire clarifier la prescription.

Puis le DC s'applique **systématiquement** aux situations suivantes : [3]

Table n°2 : Règles de standardisation pour le double-contrôle

Quand faire le DC ?	Qui et Comment ?	
	1 ^{er} professionnel (prépare)	2 ^e professionnel (vérifie)
Lors de la préparation du médicament dans la pharmacie d'unité de soins	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôle la plausibilité de la prescription (table 3) 2. Prépare le médicament, l'étiquette et les solvants (si applicable) 3. Garde tous les emballages nécessaires au DC 4. Sollicite une personne habilitée à faire le DC 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifie la prescription avec les sources mentionnées dans la table 3 2. Effectue le DC avec les médicaments présentés
Puis , pour les médicaments administrés par pompe ou PS : étape au lit du patient	<ol style="list-style-type: none"> 1. Installe la perfusion ou la seringue 2. Programme la pompe ou le PS 3. Sollicite une personne habilitée à faire le DC avant de démarrer la perfusion 	Vérifie la programmation de la pompe ou du PS avec les sources mentionnées dans la table 3

Rédacteur	N. Marcoz	Version 0.1 Date 07.2022
Vérificateurs	C. Trautz, Groupe cliniciens, ICUS médecine, ICUS chirurgie, ICUS CTR, ICUS urgences, ICUS secteur mère-enfants, ICUS Dialyse, ICUS EMS, ICUS cardiologie interventionnelle, ICUS Clinique de Morges, ICUS CCA	
Approbateurs	N. Schaad, V. Klein, L. Urbano, A. Garcia, R. Dreher, S. Rouiller, A. Sedda, F. Irigaray, R. Bullani	

1.6 Comment faire le DC ? (suite)

Table n°3 : Eléments à comparer et vérifier lors du DC [3], [4]

Chaque professionnel vérifie de manière indépendante les éléments à contrôler (1 ^{ère} colonne) avec les sources d'informations (2 ^{ème} colonne) ci-dessous				
= Double contrôle (2 professionnels),		= Simple contrôle (1 professionnel)		
Eléments à vérifier		Sources d'informations pour la vérification	Quand ? Où ?	
			Lors de la préparation	Auprès du patient
1	Identité du patient → BON PATIENT <ul style="list-style-type: none"> • nom(s) • prénom(s) • date de naissance 	Prescription dans dossier patient		
		<ul style="list-style-type: none"> - Bracelet d'identité - Photo (si applicable) - Etiquette du médic. préparé / pilulier 		
2	Médicament → BON MEDICAMENT <ul style="list-style-type: none"> • nom du médicament • date de péremption • forme galénique • dosage / dose / concentration • soluté de dilution / reconstitution 	Prescription dans dossier patient		
		Médicament sélectionné / préparé <ul style="list-style-type: none"> - emballage original - étiquette (seringue, amp., blister,...) 	 	
3	Dose → BONNE DOSE <ul style="list-style-type: none"> • plausibilité • quantité (nbre de cpr, mL...) • calcul de la dose / volume • calcul du débit • étiquette 	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription - Protocoles / ouvrages de référence (MMI si injectables) / connaissances professionnelles - Concentration / volume du médic. sélectionné / préparé - Etiquette du médicament préparé 	 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Prescription - Protocoles / ouvrages de référence (MMI si injectables) / connaissances professionnelles - Médicament sélectionné / préparé 	 	
5	Horaire / Fréquence → BON MOMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription - Graphique de soins / Plan de soins 	 	
6	Réglage pompe / Pousse-seringue (PS) <ul style="list-style-type: none"> • concentration / volume médicament • unité de débit (mL/h, ...) • débit programmé 	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription dans dossier patient - Programmation de la pompe / du PS (contrôler sur écran) - Etiquette sur le médicament préparé 		
Le contrôle du 2 ^{ème} professionnel :				
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confirme le médicament préparé par le 1^{er} professionnel → GO ! le médicament peut être administré ➤ Diffère de celui du 1^{er} professionnel → STOP ! Ne pas administrer. Trouver l'erreur 				
Traçabilité				
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les stupéfiants, documenter le DC sur la carte stupéfiant comme mentionné dans la directive d'utilisation des stupéfiants à l'intention des infirmier/ères de la PIC. - Pour les EMS : documenter le DC dans « commentaire » dans Carefolio® 				

2 L'AUTOCONTROLE

2.1 Qu'est-ce?

L'autocontrôle est un contrôle réalisé **par soi-même** qui consiste à vérifier le médicament préparé (par soi-même) avant son administration. [4]

2.2 Quand ?

Les seules exceptions au DC sont les situations où le professionnel est seul sur l'horaire de ce poste ET que le DC n'est pas possible.

2.1 Comment faire l'autocontrôle?

Les points à vérifier lors d'un autocontrôle sont les mêmes que ceux de la table n°3 pour le DC.

L'autocontrôle doit être réalisé systématiquement à l'aide de la prescription médicale et à 3 reprises :

- **1^{ère} fois** : après avoir sorti le médicament et le matériel nécessaire avant de commencer la préparation
- **2^{ème} fois** : à la fin de la préparation du médicament
- **3^{ème} fois** : auprès du patient, juste avant l'administration

3 ABREVIATIONS

DC : Double-contrôle

MMI : Manuel des médicaments injectables pour adultes, PIC, 4^{ème} ed. mai 2020
(<https://pharmpic.ch/files/user/Documents/Recomm-utilisation/Injectables/Protocoles-injectables/MMI/MMI-complet.pdf>)

PM : Prescription médicale

PS : Pousse-seringue

4 REFERENCES

- [1] Y. Pfeiffer et al, Le double contrôle de la médication à haut risque, 2018, Fondation Sécurité des patients Suisse, publ. n°10
- [2] Directive institutionnelle relative à la sécurité des médicaments, Le circuit du médicament, HRC-PHEL, mars 2021
- [3] Procédure Double-contrôle des médicaments à haut-risque pour les adultes, GHOL, v3 mai 2021
- [4] Procédure de double contrôle des médicaments en pédiatrie et aux urgences pédiatriques, EHC-PIC, v1 juin 2019
- [5] Guide Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments, HAS, mai 2013
- [6] Guide de bonnes pratiques pour la préparation et l'administration des médicaments-Soins aigus et réadaptation- GHOL-PIC, v1.07.2020
- [7] Pictogramme médicament à haut-risque, www.trelco.ca
- [8] Pictogrammes bonhommes, <https://fr.depositphotos.com/>